



PRÉFET DE LA MEUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



A Bar-le-Duc, le 17 mai 2020

Investigations autour de deux clusters possibles au COVID-19 dans la Meuse

Depuis le 11 mai dernier, est mise en œuvre dans tous les départements une stratégie de dépistage, de traçabilité des cas contacts et de mesures d'isolement pour lutter contre la propagation du COVID-19. La mise en œuvre du dispositif de dépistage doit permettre de limiter la constitution de chaînes de transmission en testant systématiquement toute personne présentant des symptômes covid-19.

Dans la Meuse, deux suspicions de clusters infectieux sont actuellement en cours d'investigation :

- Dans un établissement scolaire, lors de la réunion de préparation de la rentrée scolaire le 5 mai, une personne a ressenti les symptômes et a été testée positive. L'investigation des cas contacts, dont les participants à cette réunion, réalisée par l'ARS a permis de dénombrier 11 contacts qui ont également fait l'objet d'un dépistage et d'une demande d'isolement.

A ce jour, parmi ces cas contacts, deux tests sont positifs, les autres sont à ce stade en attente de résultats. Les personnes testées positives ont fait également l'objet d'une enquête pour déterminer leurs propres cas contacts qui sont également soumis à un dépistage systématique. Elles sont invitées dans l'attente des résultats à se confiner à domicile.

- Le lendemain d'une intervention des sapeurs-pompiers de la Meuse pour un important feu de bâtiment agricole le 8 mai, un sapeur-pompier a ressenti les symptômes et a été testé positif.

Dans son entourage, 36 sujets contacts ont été identifiés parmi les sapeurs-pompiers ayant participé à cette opération et dans son cercle familial. Ces personnes ont été invitées à se confiner et à réaliser un test à partir de 7 jours après l'opération de lutte contre incendie conformément au protocole de dépistage défini par l'ARS.

Les résultats de ces tests ne sont pas encore tous connus. A ce jour, seul un cas supplémentaire est positif, ayant lui-même conduit à une enquête cas contact sur 17 personnes de son propre entourage, elles-mêmes mises en isolement. Les tests pour ces personnes sont en cours et seront terminés lundi 18 matin.

Dans ces deux cas, liés à une contamination antérieure à la sortie du confinement, ont été appliqués strictement les protocoles définis au niveau national permettant d'éviter une chaîne de transmission.

Le préfet de la Meuse et l'agence régionale de santé rappellent que les personnes ressentant des symptômes doivent consulter sans tarder leur médecin traitant. Celui-ci prescrira un dépistage et placera la personne à l'isolement dans l'attente du résultat. Avec le soutien de l'assurance maladie, il identifiera également les personnes contacts qui seront elles-mêmes invitées à se faire tester et à s'isoler pour éviter la propagation du virus.